

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL de la deux cent soixante et unième réunion du Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le lundi 17 janvier 2005 à 12 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local E-2200.

Confirmé le 21 février 2005

Procès-verbal de la deux cent soixante et unième réunion du Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le lundi 17 janvier 2005 à 12 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local E-2200.

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
GENDRON-NADEAU, Marysa Étudiante - Baccalauréat en orthopédagogie	X	
GIROUX, Jean-Pierre Membre socio-économique	X	(conf. tél.)
LABINE, Serge Membre socio-économique	X	(conf. tél.)
RANCOURT, Francine Professeure - Département des sciences administratives		X
WHYTE, Francis R. Recteur		X
 <u>PERSONNES CONVOQUÉES :</u>		
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X	
GRAND-MAÎTRE, Hélène Vice-rectrice à l'administration et aux ressources	X	
 <u>INVITÉ :</u>		
BOUDREAU, Claude Directeur Communications et recrutement		X
 <u>SECRÉTAIRE :</u>		
BONDU, Micheline Secrétaire général	X	

En l'absence du Recteur, le président du Conseil d'administration, monsieur Serge Labine, préside la réunion. Ce dernier constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 12h15.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de madame Marysa Gendron-Nadeau, appuyée par monsieur Jean-Pierre Giroux, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Procès-verbal de la deux cent soixantième réunion :
 - 2.1 Adoption
 - 2.2 Affaires en découlant
- 3.- Engagement d'un(e) agent(e) de la gestion financière au Service des finances
- 4.- Période d'information et questions
- 5.- Prochaine assemblée
- 6.- Levée de l'assemblée

2.- Procès-verbal de la deux cent soixantième réunion

2.1 Adoption

Sur proposition de monsieur Jean-Pierre Giroux, appuyée par monsieur Serge Labine, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la deux cent soixantième réunion sans modification.

2.2 Affaires en découlant

Les vice-recteurs informent les membres du Comité exécutif qu'en ce qui a trait au procès-verbal de la deux cent soixantième réunion, les suites régulières ont été données.

3.- Engagement d'un(e) agent(e) de la gestion financière au Service des finances

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources, madame Hélène Grand-Maître, informe les membres du Comité exécutif qu'à sa réunion du 25 octobre dernier (résolution 281-CA-4060), le Conseil d'administration, adoptait le plan des effectifs révisé pour l'année 2004-2005. Il modifiait alors un poste de technicien affecté aux projets de recherche en un poste de professionnel, soit agent de la gestion financière au Service des finances.

Le Service des ressources humaines a donc procédé à l'affichage dudit poste. La recommandation du Comité de sélection est à l'effet de retenir la candidature de madame Julie Cardinal à titre d'agente de la gestion financière au Service des finances. Cette dernière entrera en fonction le 31 janvier 2005.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Serge Labine, appuyée par madame Marysa Gendron-Nadeau, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 261-CX-1138 concernant l'engagement d'une agente de la gestion financière au Service des finances (**Julie Cardinal**), laquelle est jointe en appendice.

4.- Période d'information et question

Centre de recherche en technologies langagières (CRTL)

L'architecte Marcel Landry poursuit l'UQO pour un montant de 394 802 \$. Ce dernier prétend qu'il aurait dû obtenir le contrat du CRTL ou que l'UQO a une créance à son égard pour ledit montant.

Le CA sera informé que la cause est entre les mains de M^e Yves Letelier. L'université s'abstiendra de tout commentaire public étant donné la judiciarisation du dossier.

Quant à la pelletée de terre officielle pour la construction du CRTL, elle aura lieu le jeudi 20 janvier 2005 à 10h30 en présence des dignitaires.

Le président du CA mentionne que les membres du Conseil d'administration n'ont pas encore reçu l'invitation à cet égard. Le secrétaire général vérifiera auprès de la Direction des communications et du recrutement.

5.- Prochaine assemblée

La prochaine réunion ordinaire est prévue pour le lundi 31 janvier 2005 à 18 h, si besoin il y a.

6.- Levée de l'assemblée

Sur proposition de monsieur Jean-Pierre Giroux, appuyée par madame Marysa Gendron-Nadeau, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 12h45.

Le président d'assemblée

Le secrétaire